



AVIS PUBLIC - MODIFICATION

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE

ADOPTION DU BUDGET 2017

Prenez avis que contrairement à ce qu'indiqué dans l'avis public paru dans l'édition de novembre du bulletin municipal MA VILLE, le conseil municipal de la Ville de Brossard tiendra sa séance extraordinaire le 6 décembre 2016 à 19 h, **dans la grande salle au 1^{er} étage du Centre socioculturel, situé au 7905, avenue San Francisco**, pour l'adoption du budget 2017 et le programme triennal d'immobilisation 2017-2018-2019 au lieu de la salle du conseil située à l'hôtel de ville.

Au cours de cette séance extraordinaire, les délibérations du conseil et la période de questions doivent porter exclusivement sur ces sujets.

Donné à Brossard, ce 2^e jour de décembre 2016.

Joanne Skelling, avocate, OMA
Greffière

For explanations in English regarding this public notice, please contact Services Brossard 450 923-6311.